

Voyage de noces en Egypte



Jours: 12
Prix: 3495 EUR
Vol international non inclus
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★☆☆☆☆
◆ Charme et bien-être ◆ Histoire
◆ Culture ◆ Temples et archéologie

Découvrez en amoureux le charme et l'authenticité de l'Egypte : les principaux sites de la culture pharaonique, les grands mythes de l'Egypte Antique... Laissez-vous séduire par cette aventure majestueuse empreinte d'équanimité et d'histoire.

Jour 1. Bienvenue en Egypte!



Le Caire 📍

- Arrivés au Caire. Vous serez accueillis par notre représentant local, puis transférés à l'hôtel.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 2. Exploration des Pyramides de Gizeh



Le Caire 📍

- Après le petit déjeuner, nous partons à la découverte du **plateau Guizèh**, l'un des plus célèbres sites historiques de la planète. Ce plateau rocheux en surplomb de la vallée du Nil abrite la nécropole de Gizèh, un vaste complexe funéraire utilisé notamment sous la IV^e dynastie. On y trouve les trois principales tombes qui représentent les plus grandes pyramides d'Egypte, l'une des 7 merveilles du monde. **Kheops** est la plus haute et la plus volumineuse des trois. Il évoque la quintessence de l'architecture monumentale égyptienne.

Nous visiterons également la **barque solaire**, un artefact qui fait toujours partie de la nécropole de Guizèh.

- Déjeuner dans un restaurant typique.
- Après-midi libre au Caire.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Déjeuner	Restaurant Local
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 3. Le Caire



Le Caire 📍

- Petit déjeuner à l'hôtel puis nous rejoignons le fameux **Musée National**. Ce dernier fut fondé en 1857 par Auguste Mariette Pacha, un français spécialiste des études sur l'Égypte antique. Nous profiterons de visiter également la **salle des momies royales**.
- Déjeuner dans un restaurant typique.
- Après-midi libre au Caire.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Restaurant Local
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 4. Envol à destination de Louxor



Le Caire 📍
✈️ 800km - ⌚ 1h
Louxor 📍

- Nous sommes transférés à l'aéroport du Caire pour prendre un vol vers **Louxor**, environ une heure.
Accueil et transfert à l'hôtel.
- Après midi libre.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 5. Visite de la nécropole thébaine



Louxor 📍

- Après le petit déjeuner, nous partons à la découverte de la **Vallée des Rois** qui nous impressionne avec ses trois tombes et ses 62 sépultures. Nous découvrons également la **Vallée des Reines** qui accueille 2 tombes avec 75 sépultures.
- Par la suite, nous rejoignons le **temple funéraire de la Reine Hatshepsout**. Ce site se trouve au sommet d'une série de terrasses. Nous empruntons de longues rampes entourées de jardins pour y accéder. Parmi les décors fascinants du temple, nous admirons des sculptures qui racontent l'histoire de la naissance divine du pharaon.
- Déjeuner dans un restaurant typique.
- Après-midi libre.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Restaurant Local
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 6. Découverte du complexe religieux de Karnak



Louxor

- Petit déjeuner à l'hôtel, puis nous partons à la visite du **complexe Karnak**, un grand ensemble de diverses structures : ruines de temples, chapelles, pylônes et bien d'autres encore. Ce site a été reconstruit et développé durant plus de 2 000 ans par les pharaons successifs.

Nous continuons avec la visite du **temple d'Amon Ra** dont la magnificence et l'ampleur défiant l'imagination.

- Déjeuner dans un restaurant typique.
- Par la suite, nous nous rendons au **temple de Louxor** qui est dédié au dieu Amon. Cet édifice, situé en plein cœur de l'**ancienne Thèbes**, fut construit pour une grande partie sous les XVIIIe et XIXe dynasties. Nous y verrons un grand pylône et un sanctuaire représentant la résidence de l'**Amon Opet**. Nous pouvons traverser deux grandes cours péristyle ainsi qu'une colonnade monumentale reliant ces cours.
- Après midi libre.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Restaurant Local
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 7. Découverte d'Edfou, puis continuation vers Assouan



Louxor
 🚗 220km
 Assouan

- Après le petit déjeuner, nous partons à la découverte d'**Edfou**. Nous visitons, entre autres, le **temple d'Edfou** dédié au **Dieu à tête de Faucon Horus**. À l'entrée du site, nous verrons deux belles statues en granit noir illustrant cette divinité. Ce sanctuaire est le mieux conservé du pays.
- Nous rejoignons ensuite le **temple de Kom-ombo**, un temple de l'époque Ptolémaïque. Cet édifice religieux est dédié à la fois au dieu épervier **Haroesis** et au **dieu crocodile Sobek**.
- Après la visite du temple, le trajet se poursuit à destination d'**Assouan**.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 8. Assouan



Assouan

- Journée libre à Assouan.
- En option, nous pourrions partir à la découverte d'un village nubien afin d'observer leur coutume & mode de vie, à bord d'un bateau à moteur.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 9. Assouan et le temple de Philae



Assouan 📍

- Nous prenons le petit déjeuner à l'hôtel puis nous nous lançons dans une belle promenade en barque autour de l' **île de l'Aguilkia**. Par la suite, nous flânons sur ce bout de terre pour visiter le **temple de Philae**, dédié à Isis. Il s'agit de la principale construction de Philae. D'ailleurs cet ultime lieu de culte de la déesse en Égypte impressionne les touristes avec ses magnifiques colonnes, la corniche de son portique ornée de disques solaires ainsi que son plafond décoré de vautours aux ailes déployées.
- Nous poursuivons la journée avec la découverte du **Haut Barrage d'Assouan**, l'un des plus importants au monde avec une capacité de retenue de 169 millions de m³d'eau. Construit entre 1960 et 1970 par des ingénieurs Soviétiques, ce barrage hydroélectrique fournit de l'électricité à tout le pays.
- Nous visitons aussi l'**Obélisque inachevé**, situé dans une grande carrière de granite. Abandonné par les ouvriers à la suite d'une fêlure dans la roche, ce gigantesque obélisque nous montre comment sont façonnés les monuments de ce type dans le massif granitique.
- Après-midi libre.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Restaurant Local
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 10. Assouan



Assouan 📍

- Journée libre à Assouan.
Une excursion facultative en voiture nous est proposée pour la découverte des **temples d'Abou Simbel**. Nous pouvons visiter le **grand temple construit par Ramsès II**, suivi d'un détour au petit **temple de la Reine Néfertari**, bâti également par son époux Ramsès II. Ce second sanctuaire est dédié à la **déesse Hathour**, déesse de l'amour, de la musique et de la beauté.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 11. Vol retour à la capitale



Assouan 📍
✈ 1000km - ⌚ 1h 30m
Le Caire 📍

- Nous sommes transférés à l'aéroport pour prendre le vol vers Le Caire.
Arrivés dans la capitale après 1 h30 de vol, nous rejoignons notre hôtel qui se situe non loin de l'aéroport.
- Après-midi libre.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 12. Bon vol et à bientôt!



Le Caire 📍

- Après le petit-déjeuner, nous sommes transférés à l'aéroport du Caire pour prendre le vol international.

🍳 Petit déjeuner

Hôtel

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2

3495 EUR

Inclus

- Visa (Pour des passeports Européens de validité de 6 mois et plus)
- Vols intérieurs (Caire - Louxor / Assouan - Caire) (Business Class)
- Tous les transferts en voiture privée.
- Les excursions mentionnées dans le programme (Inclus prix d'entrées + Voiture privée)
- Guide Francophone (Privé) durant les visites mentionnées
- 11 Nuits d'hôtels (Petit-déjeuner inclus)
- Repas mentionnés dans le programme

Non inclus

- Gratification Guide laissée à la discrétion des clients
- Pourboires usuels (env. 3-4 Euros par personne par jour)
- Vols internationaux

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 50% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.